

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 05/09/2016 portant création de la mention Activités de la forme du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le **16/01/2024**,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention Activités de la forme option **haltérophilie, musculation** est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom	Date et lieu de naissance
	Monsieur	AGEBANE Juelfmo
	Madame	AIGUILLON Ambre
	Monsieur	ALMAGRO Julien
	Monsieur	BARAKA Jean-David
	Monsieur	BEGEL Maxime
	Monsieur	BISSONNIER Paul
	Monsieur	BOUDERGA Hakim
	Monsieur	BOURGEOIS Victor
	Monsieur	BRISSON Lucas
	Monsieur	CERDEIRA Enzo
	Monsieur	COPPET Nicolas
	Monsieur	DE TORO WILLIAM
	Madame	DELAGARDE Anouk
	Monsieur	DUCOUT Alexis

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Monsieur	DUTREY	Lucas
Madame	EGNER	Charlotte
Monsieur	FERNANDES	Gabriel
Monsieur	FERRER	Brice
Madame	GIRAULT	Tristan
Monsieur	GLADINE	Altan
Monsieur	GOARANT ROCHER	Maël
Madame	GOMEZ	Lilou
Monsieur	GUILLEM	Tom
Monsieur	GUIOT	Kévin
Monsieur	HENNI CHEBRA	Lucas
Monsieur	HONORÉ	Fabien
Monsieur	HOULETTE	Frédéric
Monsieur	IBOS	Quentin
Madame	IMPEDOVO	Anna
Monsieur	KACEM	Djibril
Madame	KOURIM	Marie-Julia
Monsieur	KYAL	Salim
Monsieur	LABORDE	Loïc
Monsieur	LAPEDAGNE	Clément
Madame	LAVIE	Cindy
Monsieur	LESCAMELA	Lionel
Madame	LOBY JAUSSERANT	Laëtitia
Madame	MAISON	Jade
Madame	MALEVAL	Marie-Élisabeth
Monsieur	MANTOULAN	Hugo
Monsieur	MARCHE	Tom
Monsieur	MARTIN	Paul
Monsieur	MATHÉ	Kaïs
Madame	MIZZI	Margot
Monsieur	MONIER	Jules
Monsieur	NAHON	Erian
Monsieur	NOUALA	Rayda
Madame	OLSSON	Julia Marina
Monsieur	PAGE	William
Monsieur	PEDROSA	Fidjian
Monsieur	PEYREZABES	Jérémy
Monsieur	PICHON	Alexandre
Monsieur	PINAQUY	Benjamin
Madame	PLATAS	Sara
Monsieur	QUETEL	Quentin
Madame	RAMNEANTU	Roxanne
Madame	RAYMOND	Agathe

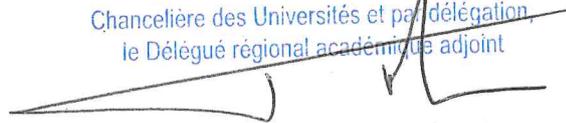
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Monsieur	RÉCALDE	Lucas
Monsieur	ROIGT	Alexandre
Madame	ROUBINE	Sabrina
Monsieur	ROUSSELOT	Thibaud
Monsieur	SAEZ	Hugo
Madame	SAGET	Léa
Monsieur	SALLENAVE	Maxime
Madame	SARNIGUET	Ludivine
Monsieur	SCHWARTZ	Arthur
Monsieur	SOSTAPONTI	Sacha
Monsieur	TAILLIEU	Romain
Madame	THEISSEING	Céline
Monsieur	TOUR	Jérémi
Madame	VAN BOXEL	Pauline
Madame	VIEIRA BOGÉA SOARES	Luisa
Madame	VINGES	Mélissa
Monsieur	VONICA	Paul

Article 2.- La rectrice de région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 16/01/2024

Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités et par délégation,
le Délégué régional académique adjoint



José-Bernard FUENTES

